



Syndicat Pénitentiaire des Surveillants et Surveillants Brigadiers



FLASH INFO

Nous apprenons avec stupéfaction et incompréhension, l'organisation de "parloirs" dans des gymnases au sein de certains établissements de la Direction Interrégionale de Lyon.

Pour le **S.P.S.**, cette décision est irréfléchie dans la mesure où elle est susceptible de mettre en péril la sécurité des établissements et des personnels concernés par ces nouvelles dispositions.

En effet, les familles devront traverser la zone dite de détention pour se rendre à leurs parloirs, mais c'est également sans compter les risques pour les surveillants affectés à ce poste sensible dans l'hypothèse d'un quelconque incident où la situation peut dégénérer très rapidement.

ON MARCHE SUR LA TETE !!!

Quelle sera la prochaine lubie, les parloirs en cellule ?

Le S.P.S. demande à ce que les chefs d'établissements concernés par cette mise en place, reviennent sur cette décision afin que les parloirs se déroulent à l'endroit conforme et prévu à cet effet.

Le S.P.S. espère que le maximum de dix personnes dans un lieu confiné, sera respecté.

Le secrétaire National Adjoint

Jérôme SERMONAT